



Société des Régates d'Agde et du Cap

## AVIS DE COURSE

### Régate de MINUIT

Régate organisée par la SORAC - Grade **5C**  
(Société des Régates d'Agde et du Cap)

**Du 14 au 15 Septembre 2019 au Cap d'Agde**

#### Programme et horaires :

##### ***Samedi 14 Septembre 2019 :***

Les Inscriptions se feront sur le bateau de Rémi qui sera amarré sur le quai en face le centre nautique, au Chalet du Thon Club.

- A partir de 16h30 : Inscriptions au chalet du thon club ou sur le bateau de Rémi.
- 17h30 : Briefing.
- 18h30 : mise à disposition du comité de course sur l'eau.
- A Partir de 23h30, ***soupe de poisson au Thon Club***, proclamations des résultats.

**Participation à la régata : 15,00 €**

**Règles** : L'épreuve sera courue selon les règles suivantes : R.C.I.V. 2017.2020, Instructions de courses habitables FFV, Règlement du handicap national, règlement du Trophée Sorac 2019, les règlements fédéraux concernés, le présent avis de course, instructions de course et annexes.

**Admissibilité et regroupements** : Les classes admises sont : Voiliers habitables de Classe A, B, C, D, L, R1, R2, R3.

Chaque concurrent, skipper ou équipier doit être licencié en 2019.

Les licences doivent être visées médicalement.(Compétition)

Les équipages seront composés de deux personnes au minimum.

Les licences journalières sont admises pour les équipiers.

Armement des bateaux conforme à la catégorie de navigation côtière.

Publicité : Catégorie C

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challiez 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 12

Tel: 06 61 05 36 00 e.mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président 0631670293

Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)

**Classement :**

Le regroupement des classes sera effectué de manière à obtenir des groupes de 5 bateaux minimum. Il sera publié un classement général scratch et un classement par classe ou par groupe de classes (Système de point H Osiris avec CVL.)  
Le classement sera validé pour une course du trophée SORAC 2019.

**Parcours :**

Le parcours, de type côtier, sera commun à toutes les séries.

**Nombre de courses :** Une course suffit pour valider l'épreuve.

**Instructions de course :** Les instructions de course et les annexes sont disponibles sur le site du club.

**Organisation :**

Président	Henri ROQUES
Président du Comité de course	Hélène MATEO
Président du Comité de réclamation	Henri ROQUES
Responsable engagements	Anne LACAM, Armelle CHAILLOU, Marc BAZILLE
Responsable classements	Hugues NAUDIN, Gilles VAILLE

**Rappel de la règle fondamentale N°4 de l'ISAF :**

**DECISION DE COURIR :** La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester *en course* relève de la seule responsabilité du skipper.